

CAMEROON WEEKLY PRESS REVIEW

ECONOMIE

Commerce intra-africain : les lignes bougent

Les travaux de la 29e édition des Assemblées annuelles du groupe Afreximbank se sont clôturés le 18 juin dernier au New Cairo en Égypte. Il en ressort que des avancées importantes ont été enregistrées dans les échanges commerciaux depuis la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine. De ce fait, le commerce intra-africain connaît une hausse de 18% en 2021 comparé à l'année 2020, cette progression permet au continent de franchir la barre de 1000 milliards de dollars.

Cependant, la part du continent africain reste faible soit moins de 15%, l'Europe quant à elle perd sa place de premier partenaire économique de l'Afrique au profit de l'Asie.

En outre, la région de l'Afrique australie connaît la plus forte progression de ce commerce soit plus de 44% au profit de l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale. Quant à cette dernière dont le Cameroun fait partie, sa contribution au commerce intra-africain n'a toujours pas atteint le seuil de 5%. Or, l'évolution du commerce devrait avoir pour objectif de booster les échanges commerciaux dans le continent.

De ce fait, il est recommandé d'investir encore plus dans le secteur des transports en Afrique. Ce qui aurait pour effet de faciliter le commerce et par conséquent doper la croissance économique de l'Afrique. Selon le Pr Benedict Oramah, président d'Afreximbank, l'Afrique devrait également exploiter d'autres secteurs tels que les industries créatives et culturelles qui connaissent une croissance plus rapide au monde.

Cameroon Tribune du 20 Juin 2022, Page 14.

AGRICULTURE

Les ravages des pluies pourraient nuire à la productivité agricole

Dans ses bulletins de prévisions l'observatoire national sur les changements climatiques indique que l'activité agropastorale pourrait être négativement impactée à travers le pays. Selon les données recueillies, la période sera marquée par d'importants risques de canicule dans de nombreuses localités des régions de l'Extrême Nord, du Nord de l'Adamaoua, de l'Ouest, du centre du sud.

Il pourrait aussi y avoir une installation effective de la saison des pluies dans la zone soudano-sahélienne, une effectivité de la petite saison sèche dans la zone forestière à pluviométrie bimodale. On parle également d'une augmentation globale des quantités de précipitations sur l'étendue du territoire national.

Suite à ces paramètres, nous notons de nombreuses pertes dans différents secteurs à savoir le bétail, victime de la foudre pendant les fortes pluies qui devraient s'accompagner de vents violents.

Les risques de perte de volaille dans les fermes, suite aux inondations dans certaines localités de bande côtière comme Edéa, Limbe, etc. Des cas de perte dans l'élevage porcin, suite aux situations de froid.

Pour ce qui est du secteur agricole, le bulletin relève des risques dégradation et de destruction des champs dans de nombreuses localités suites aux potentielles inondations.

Cameroon Tribune du 20 Juin 2022, Page 14.

AGRO-FINANCE

Soutien aux filières cacao-café : 7,5 milliards de FCFA pour les producteurs

En cession de presse hier à Yaoundé, Samuel Donati Nengue, l'administrateur du Fonds de développement de ces filières (Fodecc) a déroulé le processus de cette opération.

La rencontre organisée au sein de la Chambre d'agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts (Capef), s'est tenue en prélude au lancement ce vendredi 24 juin de la cérémonie de démarrage des subventions aux producteurs de cacao et de café.

Au cours de cette rencontre, l'on apprend que pour la période allant du 24 juin au 31 décembre 2022, c'est une enveloppe de 7,5 milliards de Fcfa, soit 40% de la masse nécessaire du coût des intrants, qui sera mise à la disposition des producteurs. Cette enveloppe est en hausse de 20%, par rapport aux 6,2 milliards de Fcfa injectés lors de son lancement en juillet 2021.

Trois catégories de subventions existent:

- pour les intrants agricoles,
- pour les équipements et
- pour les machines agricoles et les infrastructures de soutien à la production.

Pour rentrer en possession de cet accompagnement gouvernemental, le producteur désireux devrait remplir plusieurs préalables tels que le prévoit le fonctionnement du guichet. Il s'agit notamment du déclenchement du processus d'acquisition (en mobilisant une quote-part de 60 à 70%, par la suite Fodecc débloque un montant de subvention à hauteur de 20 à 30%), la géolocalisation de la parcelle et détenir 2 hectares de plantation de cacao/café. « Pour déclencher la subvention, il faut disposer d'un smartphone afin de télécharger et d'y installer l'application Guichets producteurs (Agri4 Farmer).

Cameroon tribune du 23 Juin 2022, page 13.

ECONOMIE

Développement des PME : De nouveaux outils présentés

Le ministre des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (Minpmeesa), Achille Basilekin III a présidé le 20 juin 2022 à Yaoundé une cérémonie de lancement de deux applications dédiées au développement des petites et moyennes entreprises (PME).

Cet événement organisé par l'agence de promotion des petites et moyennes entreprises (APME) a pour objectif de promouvoir les deux applications qui sont les suivantes : My'Obus (mon lanceur propulseur) et NotaPME (notation des entreprises).

Ces outils sont d'une grande utilité pour les banques et les sociétés de financement désireuses d'investir dans le secteur des PME. Jean-Marie Louis Badga, Directeur Général de l'APME déclare en ses termes : « Ces deux plateformes occupent des positionnements stratégiques et présagent des retombées positives pour l'écosystème ».

CBT du 15 au 21 juin, page 9.

CAMEROON WEEKLY PRESS REVIEW

ECONOMIE

Coopération financière : Des appuis multiformes en vue

Le ministre des Finances Louis Paul Motaze a reçu en audience des responsables du département du Trésor américain et une délégation de la Banque islamique (BID).

Concrètement, la délégation américaine explore avec les autorités camerounaises, la possibilité d'une assistance technique, dans le but de tordre le cou à la criminalité.

Plusieurs séances de travail ont été prévues avec les autorités camerounaises afin d'identifier leurs besoins en matière de formation dans le domaine mais aussi de définir les plans d'actions. Tout ceci a pour finalité d'arrimer le Cameroun aux standards internationaux en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Concernant la Banque islamique de développement dont le Cameroun est l'un des membres fondateurs, leur venue au Cameroun est dans le cadre d'une mission de dialogue avec les autorités.

Le chef de l'équipe de la BID affirme que son institution va appuyer le Cameroun : "on a différents leviers, notamment l'agriculture et tout ce qui a trait à la lutte contre l'insécurité alimentaire, mais il y'a aussi d'autres outils qui se chargent de financer les flux de commerce". La BID apporte des soutiens au Cameroun, en l'occurrence en termes d'investissement depuis la création de ce partenariat.

On parle d'une enveloppe de 1429 milliards de FCFA dans le segment, 932,2 milliards de FCFA pour le secteur des assurances.

Cameroon tribune du 20 Juin 2022, page 14.

ECONOMIE

La Beac recadre la procédure de contrôle

Le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale Abbas Mahamat Tolli vient de commettre un communiqué où il rappelle les rôles des uns et autres.

Ceci part d'un constat que les services des douanes de certains pays de la communauté des États de l'Afrique Centrale (Cemac) procèdent à des contrôles envers les agents économiques au titre du respect des dispositions des réglementations changes et prononcent des sanctions à cet égard.

Il en ressort que "seule la Beac est autorisée à mettre en œuvre les sanctions administratives relatives aux violations de la réglementation des changes".

Les autres entités habilitées à constater les infractions se limitent à transmettre à la Beac le relevé des infractions et le rapport définitif de constats pour actions subséquentes.

Le ministre en charge de la monnaie et du crédit et la Cobac peut appliquer les sanctions relevant des autres textes dont ils ont la charge de la mise en œuvre.

Le gouverneur demande donc aux agents économiques de faire attention à toute mise en demeure de payer les pénalités au titre de la réglementation des changes qui ne viendrait pas de la Beac.

En matière de contrôle et de constatation des infractions à la réglementation des changes, la Beac à la charge d'effectuer le contrôle et constater les infractions de tous les agents économiques (établissements de crédit, établissement de paiement, bureaux de change et tout autre agent économique) ; le Cobac quant à lui doit effectuer le contrôle et constater les infractions des établissements de crédit, des établissements de microfinance etc.

Quant au ministère en charge de la monnaie et du crédit, son champ d'actions c'est les administrations des postes ainsi que les agents économiques autres établissements de crédit, les établissements de paiement et les bureaux de change

Cameroon tribune du 23 Juin 2022, page 13.

CAMEROON WEEKLY PRESS REVIEW

ECONOMY

Intra-African trade: the lines are moving

The 29th edition of the Annual Meeting of the Afreximbank Group ended on June 18th in New Cairo, Egypt. It emerged that significant progress has been made in trade since the implementation of the African Continental Free Trade Area.

As a result, intra-African trade increased by 18% in 2021 compared to 2020; this progression will allow the continent to cross the 1,000 billion dollar mark.

However, the share of the African continent remains low, i.e. less than 15%, while Europe is losing its position as Africa's leading economic partner to Asia.

In addition, the Southern African region has seen the greatest increase in this trade, i.e. more than 44%, to the benefit of North Africa and Central Africa. As for the latter, of which Cameroon is a part, its contribution to intra-African trade has still not reached the 5% threshold.

Therefore, it is recommended to invest more in the transport sector in Africa. This would facilitate trade and therefore boost economic growth in Africa. According to Prof. Benedict Oramah, chairman of Afreximbank, Africa should also exploit other sectors such as creative and cultural industries that are growing faster in the world.

Cameroon Tribune to 20th June 2022, Page 14.

AGRICULTURE

Rainfall devastation could affect agricultural productivity

In its forecast bulletins, the national observatory on climate change indicates that agropastoral activity could be negatively impacted throughout the country.

According to the data collected, the period will be marked by significant risks of heat waves in many localities in the Far North, North Adamawa, West, Central and South regions. There could also be an effective establishment of the rainy season in the Sudano-Sahelian zone, a short dry season in the forest zone with bimodal rainfall. There has also been an overall increase in rainfall amounts throughout the country.

As a result of these parameters, we note numerous losses in different sectors, namely livestock, victims of lightning during the heavy rains, which should be accompanied by strong winds. The risk of loss of poultry in farms following the floods in some localities of the coastal strip such as; Edéa, Limbe, etc. cases of loss in pig farming following cold weather situations. As for the agricultural sector, the bulletin notes the risks of degradation and destruction of fields in many localities due to potential flooding.

Cameroon Tribune to 20th June 2022, Page 14.

AGRO-FINANCE

Support to cocoa and coffee sectors: 7.5 billion for producers

At a press conference yesterday in Yaounde, Samuel Donati Nengue, the administrator of the Fund for the development of these sectors (Fodecc), explained the process of this operation.

The meeting organized at the seat of the Chamber of Agriculture, Fisheries, Raring and Forestry (Capef), held in prelude to the launching of the ceremony for subventions to cocoa and coffee producers, this Friday 24th June.

During this meeting, we learned that from the period starting June 24th to 31st December, a budget of 7.5 billion francs, that is 40% of the necessary mass of the cost of inputs, which will be made available to the producers. This envelope is up by 20%, compared to the 6.2 billion CFA francs injected at the time of its launch in July 2021.

Three categories of subsidies exist:

- For agricultural inputs,
- for agricultural equipment and
- For machinery, and for production support infrastructure.

To get into possession of this government sponsorship, the producer must fulfill certain preliminaries as provided for in the operation of the counter. These include the initiation of the acquisition subject to a selection process by departmental and regional committees.

The symbolic handing over of maps of their plots to the 50 selected producers on the one hand, and of equipment to agro-dealers and SMEs and banks on the other hand is also foreseen, without forgetting the effective granting of direct subsidies by electronic means. The development of the producer's window is carried out through a database of cocoa and coffee producers in Cameroon.

Cameroon tribune to 23th June 2022, page 13.

ECONOMY

Development of SMEs: New tools presented

The Minister of Small and Medium Enterprises, Social Economy and Handicrafts (Minpmeesa), Achille Basilekin III presided on June 20, 2022 in Yaoundé a ceremony to launch two applications dedicated to the development of small and medium enterprises (SMEs).

This event organized by the agency for the promotion of small and medium-sized enterprises (APME) aims to promote the two following applications: My'Obus (my propeller launcher) and NotapME (business rating), these tools are of great use to banks and finance companies wishing to invest in the SME sector.

Jean-Marie Louis Badga, Director General of APME said: "These two platforms occupy strategic positions and presage positive benefits for the ecosystem.

CBT to 15th at 21th June, page 9.

CAMEROON WEEKLY PRESS REVIEW

ECONOMY

Financial cooperation: Multiform support in sight

The Minister of Finance Louis Paul Motaze received in audience officials from the U.S. Treasury Department and a delegation from the Islamic Bank (IDB). Specifically, the U.S. delegation explored with Cameroonian authorities, the possibility of technical assistance, in order to curb crime.

Several working sessions have been scheduled with Cameroonian authorities to identify their training needs in this area but also to define action plans. All of this is aimed at bringing Cameroon in line with international standards in the fight against money laundering and terrorist financing.

Regarding the Islamic Development Bank, of which Cameroon is a founding member, our visit to Cameroon is part of a dialogue mission with the authorities.

The head of the IDB team said that his institution will support Cameroon.<< We have different levers, including agriculture and everything related to the fight against food insecurity, but there are also other tools that are responsible for financing trade flows>>.

The IDB provides support to Cameroon, in this case in terms of investment since the creation of this partnership. We are talking about an envelope of 1429 billion FCFA in the segment, 932.2 billion FCFA for the insurance sector.

Cameroon tribune to 20th June 2022, page 14.

ECONOMY

BEAC reframes the control procedure

The Governor of the Bank of Central African States, Abbas Mahamat Toll, has just issued a press release in which he reminds us of the roles of all parties.

This is due to the fact that the customs services of some countries of the Community of Central African States (CEMAC) carry out controls on economic agents in respect of the provisions of foreign exchange regulations and impose sanctions in this regard. It emerges that << Only Beac is authorized to implement administrative sanctions relating to violations of foreign exchange regulations>>.

The other entities authorized to establish violations are limited to transmitting to Beac the statement of violations and the final report of findings for subsequent action.

The minister in charge of money and credit and the Cobac can apply the sanctions provided for in the other texts they are responsible for implementing. The governor therefore asks economic agents to be careful with any formal notice to pay penalties under foreign exchange regulations that does not come from the Beac.

As regards the control and recording of violations of foreign exchange regulations, Beac is responsible for controlling and recording violations by all economic agents (credit institutions, payment institutions, exchange offices and any other economic agent); Cobac, for its part, must control and record violations by credit institutions, microfinance institutions, etc.

As for the ministry in charge of money and credit, its field of action is the postal administrations as well as other economic agents such as credit institutions, payment institutions and exchange offices.

Cameroon tribune to 23th June 2022, page 13.